

COMPTE-RENDU CONSEIL D'ECOLE N°1

Date : 23.10.07 **Durée :** 2h

Présents : Mme BASSENONVILLE, Mme GUILLEMIN, Mme SIRE, Mr MUYARD, Mr CORNOT, Mme LE DIGABEL, Mme GIRARD, Mr SALE, Mr DE CONCILIO

Absent(s) :

Ordre du jour :

Présentation du conseil d'école : rôle et composition

Bilan de rentrée

Equipe pédagogique

Règlement intérieur

Rencontre avec les parents d'élèves

Projet d'école

Activités complémentaires : BCD, ludothèque...

Locaux

Questions diverses

Questions des représentants de parents

Prochain conseil de maîtres : 04.03.07 de 18h à 20h

Relevé de conclusions:

> Présentation du conseil d'école

Parents titulaires : Mr Cornot, Mr Muyard, Mme Le Digabel

Parents suppléants : Mme Girard

Mairie : Mr De Concilio

DDEN : Mr Salé

Les enseignantes de l'école

> Rôle du conseil d'école

Il vote le règlement intérieur, adopte le projet d'école, vote l'aménagement du temps scolaire, donne son avis et présente des suggestions sur le fonctionnement de l'école (périscolaire, activités, hygiène, sécurité, horaires...)

Aucune question relative à des enfants ou des personnels n'y est traitée.

Rôle des parents élus :

Transmettre à l'école des questions de parents, servir de lien concernant tous les problèmes matériels ou d'organisation.

Si les problèmes soulevés par les parents sont d'ordre personnel (enfants ou enseignantes concernés) les parents élus doivent diriger les parents vers la personne concernée.

> **Bilan de rentrée**

TPS : 6

PS : 26

MS : 15

GS : 21

Total : 68

> **Equipe pédagogique**

Elle est conforme à celle annoncée en fin d'année 2006-2007.

3 enseignantes : Mme SIRE, Mme BASSENONVILLE, Mme GUILLEMIN

3 ATSEM : Mme PERROT, Mme EYRAUD, Mme FANET

EVS (emploi vie scolaire) : Carole MOTSCH-FAREY qui assurera une aide à la directrice, la gestion de la BCD, une aide à l'encadrement de certaines activités (informatique, arts plastiques, sortie ...)

> **Règlement intérieur**

Vote à l'unanimité de l'ajout de 2 paragraphes.

Produits alimentaires dans les écoles

Une circulaire limite l'introduction de produits alimentaires dans les écoles. Cependant, nous ne souhaitons arrêter ni les anniversaires, ni les fêtes, ni la cuisine à l'école. C'est pourquoi, afin de limiter les risques sanitaires tout en poursuivant nos activités, nous vous communiquons une liste des produits autorisés : fruits frais, gâteaux au chocolat sans nappage, salades assaisonnées, gâteaux au yaourt, génoises, fromages, crêpes, yaourts, quiches, pizzas, sandwichs, cakes, tartes aux fruits, au citron, biscuits secs (sablés, tuiles ...), confitures, fruits déguisés (pâte d'amande)

Nous vous faisons confiance pour prendre les précautions d'hygiène nécessaires lors de la préparation de ces produits.

Jouets à l'école

Il est interdit aux enfants d'apporter des jouets personnels à l'école pour des raisons de sécurité et pour éviter les pertes.

> **Rencontre avec les parents**

Une nouvelle législation demande l'annonce en conseil d'école des modalités de rencontres avec les familles.

Pour l'école, une première rencontre a eu lieu lors de la réunion de rentrée et les parents peuvent s'ils le veulent prendre un RDV auprès des enseignantes.

> **Projet d'école**

Il aura lieu jusqu'en 2008 : Pratique et jeu en mathématiques

Thème de l'année : Quantité et nombres

Un travail sera mené en parallèle avec la ludothèque. De plus des ateliers jeux seront organisés en fin d'année avec des parents.

> Activités complémentaires

Spectacle de Noël : vendredi 30.11 matin avec Gérard Dalton chanteur pour enfant

Goûter de Noël : mardi 18.12 après-midi

Ludothèque : elle a déjà commencé, 6 séances par classe

Bibliothèque : emprunt d'un livre tous les 15 jours, un planning sera communiqué

Mardi-Gras : un goûter costumé sera organisé le jour de carnaval.

> Locaux

Les stores seront changés au cours des vacances scolaires.

La directrice fera une demande de renouvellement du grillage autour de la maison.

L'école est classée comme non dangereuse en ce qui concerne le rapport amiante.

La peinture des classes à été demandée.

> Questions diverses

Une lettre commune a été proposée par le conseil d'école de l'école élémentaire afin de sensibiliser les familles aux problèmes de circulation aux abords de l'école. La maternelle fait une proposition de lettre qui sera transmise.

Le logiciel base élèves sera prochainement utilisé dans l'école.

> Questions de parents

A la demande des parents, un mot sera diffusé dans les cahiers concernant les enfants malades.

La séance est levée à 20h.

La présidente

C. SIRE